

CERTIFICAT DE CONFORMITE
MATERIELS DE RECEPTION
POUR STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE
(SAE) AVEC POINTS D'ASSURAGE

Exigences de sécurité

DEMANDEUR :

FRANCE CONSTRUCTION
ZAC des Bousquets
165 rue de l'Initiative
83390 CUERS
FRANCE

ORGANISME DE CONTROLE :

LABOSPORT ~~LABOSPORT~~
Technoparc Circuit des 24H
72100 Le Mans
FRANCE

Nom du produit :

Dalle Hexdalle® SAE

Description de l'équipement :

Le revêtement est composé de deux plaques superposées de granulats noir recyclés liés par une résine élastomère de polyuréthane teintée dans la masse.
Une plaque de 45 mm d'épaisseur est superposée sur une plaque de 30 mm d'épaisseur. Des coussinets amortissant sont situés sous les dalles (fiche technique).

Résultats techniques : Les résultats d'essais sont consignés dans le rapport R101253-A1

Domaine d'application du certificat :

Matériels de réception pour structures artificielles d'escalade (SAE) avec points d'assurage selon la définition de la norme NF P90-312.


Labosport, contrôleur technique agréé par le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, atteste, au vu des résultats du rapport d'essais R101253-A1, que l'équipement mentionné ci dessus est conforme à la réglementation suivante :

NF P90-312 : « Matériel de réception pour structure artificielle d'escalade (SAE) ».

Le Mans, le 19 Janvier 2011



Pascal Haxaire
Directeur Technique



Xavier Hérouin
Responsable Département Laboratoire